



De la part de Najat Vallaud-Belkacem Porte-parole du gouvernement

Diffusion limitée -samedi 20/04/2013 - n°245

Etiquetage des produits des colonies israéliennes : la France ainsi que 12 autres Etats membres s'associent à l'initiative de Catherine Ashton



Suite à la déclaration des Etats membres du 12 mai 2012, le ministre des Affaires Etrangères, Laurent Fabius, s'est associé avec 12 ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne pour appuyer les démarches de la représentante diplomatique de l'UE Catherine Ashton qui préconise d'étiqueter les produits des colonies israéliennes.

Les ministres sont déterminés à préparer des règles européennes concernant cet étiquetage, qui marque une étape importante pour assurer la mise en application correcte et cohérente de la législation de l'UE sur la protection des consommateurs et sur l'étiquetage.

Il s'agit également de se mettre en adéquation avec la position diplomatique de l'Union européenne concernant les colonies israéliennes dans les Territoires palestiniens occupés.

Les signataires du texte, outre la France sont : la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la République d'Irlande et la Slovénie.